

APPEL À CANDIDATURE DE LA SFD

Subvention à la participation au congrès annuel de l'ESDR

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL À CANDIDATURE

Cet appel à candidatures doit permettre à des jeunes dermatologues diplômés ou en cours de formation, de participer au congrès annuel de l'European Society for Dermatological Research (ESDR) ou au congrès quinquennal «International Investigative Dermatology» conjoint entre ESDR, SID et JSID.

La SFD attribue annuellement **5 bourses de 1.200,00 euros chacune**.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Internes inscrits au DES de Dermatologie-Vénérologie ou CCA en Dermatologie.
- Les candidats doivent avoir une présentation acceptée au congrès de l'ESDR en communication orale ou affichée.
- Les candidats ne doivent pas avoir reçu cette bourse auparavant.

La bourse n'est pas destinée au financement d'un projet scientifique.

CRITÈRES INTELLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION DES PROJETS

Les projets sont présélectionnés sur la base des critères d'éligibilité mentionnés ci-dessous, puis sont soumis à la procédure d'évaluation par le Comité Scientifique de la SFD.

- Le dossier doit être soumis dans les délais indiqués et doit être dûment signé par le candidat.
- Le dossier de candidature doit être dûment complété et comprendre tous les documents requis.
- Le dossier et les documents annexes doivent être adressés au Président de la SFD, par courrier ou par mail sfd-jdp@sfdermato.com et seront évalués par le Conseil Scientifique de la SFD.

Le candidat devra :

- Être inscrit au DES de Dermatologie ou être CCA titulaire du DES de Dermatologie et avoir obtenu ou être en cours de Mastère 2 Recherche ou être en cours de doctorat.
- Être membre de la SFD, à jour de ses cotisations pour l'année en cours. Pour les internes DES de dermatologie, un justificatif du statut de Junior SFD est nécessaire.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES POUR LE FINANCEMENT

Le montant total de la bourse sera de 1.200,00 euros pour chaque candidature acceptée. Les candidats sélectionnés recevront le montant de la bourse par chèque, avant le congrès. Ils devront s'inscrire et régler leurs frais d'inscription et de déplacement par eux-mêmes.

La SFD ne fera aucun remboursement de frais d'inscription ou de déplacement.

Les boursiers devront faire parvenir à Madame Anne-Laure Geoffroy, par mail à la SFD, dès leur retour du congrès de l'ESDR, une copie de leur certificat de présence au congrès.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Cet appel à candidature s'adresse :

- aux internes DES de Dermatologie-Vénérologie Juniors SFD
- aux CCA Dermatologie membres de la SFD à jour de leur cotisation pour l'année en cours

Pour les internes DES de Dermatologie, un parrainage par un membre de la SFD est nécessaire.

Cet appel d'offre doit être rédigé en français

VOIR LES AUTRES CONDITIONS EN FIN DE DOCUMENT

I- Formulaire de Candidature

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse professionnelle à la date de la demande

Adresse personnelle

Téléphone

Adresse email

Situation actuelle

Interne

CCA

Date de nomination dans la fonction

Membre de la SFD

OUI

NON

Pour les internes DES Dermatologie, parrainage par le membre de la SFD suivant :

Nom

Prénom

Adresse professionnelle

Master 2

Obtenu

En cours

Doctorant

OUI

NON

Unité de rattachement (labo / INSERM / EA...)

Communication au congrès de l'ESDR pour lequel le candidat postule à la bourse :

Orale

OUI

NON

Affichée

OUI

NON

Titre et résumé de la communication

Publications antérieures du candidat

- Je m'engage à me rendre à ce congrès si ma candidature est acceptée.
- Je m'engage à faire parvenir au secrétariat de la SFD, dès mon retour de l'ESDR, une copie de mon certificat de présence au congrès de l'ESDR.

Fait à

le

Signature du demandeur :

II- PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

LE DOSSIER DOIT COMPRENDRE LES PIÈCES SUIVANTES (en plus du formulaire de candidature) :

1- RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- Justification de la demande par le Chef de Service du candidat.
- Justification de l'inscription ou obtention du master-2 ou justification de l'inscription au doctorat.
- Le cas échéant, pour les internes DES de Dermatologie, justification du statut de Junior SFD.

2- LETTRE DE MOTIVATION DU DEMANDEUR

3- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR VIS-À-VIS DE LA SFD

Un engagement des candidats à participer au congrès leur est demandé si leur candidature est retenue. Le justificatif de leur présence au congrès leur sera demandé. En cas de non-participation, ils devront rembourser la SFD.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE EST À RENVOYER AVANT LE 24 AVRIL 2017

à l'adresse ci-dessous :

Président de la SFD
Bourse ESDR
Secrétariat de la Société Française de Dermatologie
10, Cité Malesherbes – 75009 Paris

ou par e-m@il à : sfd-jdp@sfdermato.com

Un accusé de réception sera adressé par e-mail dans les 8 jours suivant la réception de votre candidature